

**RAPPORT ANNUEL 2011**



**Procure une aide sociale et psychologique  
aux femmes victimes de violence conjugale  
et à leurs enfants**

46, rue de Montchoisy, 1207 Genève  
Association déclarée d'utilité publique

**Centre de consultation**

Entretiens sur rendez-vous  
46, rue de Montchoisy  
Tél. : 022 797 10 10  
Fax : 022 718 78 30

**Référence bancaire**

CCP 12-29 61-6

**Le comité**

Laurence ODY BERKOVITS, présidente, avocate  
Marie-Agnès LAIGRE, trésorière, comptable  
Anne-Florence DAMI, spécialiste en communication  
Chris PARSON, chargé d'enseignement à  
l'Université de Genève  
Francine PAYOT ZEN-RUFFINEN, avocate  
Dominique QUIROGA, professeure à la Haute Ecole  
en Travail Social

Jean ROSSIAUD, sociologue, politologue et juriste  
(jusqu'au 16 juillet 2011)

Représentantes pour l'équipe :  
Béatrice CORTELLINI, directrice  
Anne LANFRANCHI  
Karen MONNARD (suppléante)

**L'administration**

Béatrice CORTELLINI, directrice, psychologue spé-  
cialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux  
victimes et en psychologie d'urgence FSP, diplômée  
en psychothérapie cognitive et comportementale  
ASPCo, certificat en guidance interactive UNIGE  
Frédérique INGIGNOLI, secrétaire  
Elise JACQUESON MARONI, chargée de  
communication et de recherche de fonds  
Nicole RIEDLIN, secrétaire  
Sofia DOS ANJOS, intendante

**L'équipe**

Manuela ARMUZZI-SCHMID, psychologue dipl. FSP  
Marie-Agnès DOUGOUD, assistante sociale ESTS  
(jusqu'au 31 juin 2011)  
Catherine FLEURY, assistante sociale HES,  
certificat en interventions systémiques CEF/DUPA

Anne LANFRANCHI, éducatrice sociale et  
praticienne formatrice HES, certificat en  
interventions systémiques CEF/DUPA  
Corinne LEQUINT AKERIB, éducatrice sociale et  
praticienne formatrice HES, certificat en  
interventions systémiques CEF/DUPA, formée en  
aide aux victimes de traumatisme CEFOC  
Karen MONNARD-DEVOLZ, psychologue dipl. FSP,  
certificat en stratégies cognitives et compor-  
tements de la relation thérapeutique ASPCo  
Laetitia SEITENFUS, psychologue dipl. FSP,  
MAS en évaluation et intervention psychologiques  
Marta SUAREZ, conseillère conjugale FRTOC,  
thérapeute de famille ASTEFIS, Supervisor ASTEFIS  
Marie-Caroline TABIN DESCOMBES, éducatrice  
sociale HES  
Béatrice VILLACASTIN, psychologue dipl. FSP,  
certifiée en aide aux victimes FSP et en guidance  
interactive UNIGE  
Céline VON BURG FLEURY, stagiaire psychologue  
dipl. FSP

# Sommaire

**Le mot de la présidente** 4

**Rapport d'activité 2011**

Agir, communiquer, sensibiliser 5

Panorama de l'aide directe à Solidarité Femmes 6

- Le pôle Accueil
- Les consultations individuelles
- Les entretiens mère-enfant(s)
- Les activités groupales
- L'hébergement

Actions auprès des réseaux directs et élargis 9

Etude sur la maternité 10

Démarche qualité : évaluation du 1<sup>er</sup> entretien par la consultante 15

La formation à Solidarité Femmes 15

**Dossier** 11

***Module de sensibilisation. Enfants vivant dans un climat de violence conjugale ; quels soutiens les professionnel-le-s de la petite enfance peuvent-ils apporter aux enfants et à leur famille ?***

**Publications** 17

**Bilan et comptes** 18

**Nous contacter** 22

**Remerciements** 23



---

## Le mot de la présidente

**A**près une année mouvementée, Solidarité Femmes a traversé 2011 en vitesse de croisière. Le plan de route est défini: votre association sait où elle va. Il lui reste, pour déployer pleinement ses ailes, à trouver le nerf de la guerre!

La vitesse de croisière? C'est répondre aux besoins des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants. C'est aussi sensibiliser l'opinion publique et les professionnel-le-s. Un accent particulier a été mis en 2011 sur la formation des professionnels de la petite enfance. Un module de sensibilisation a été créé spécialement pour ce public. Il sera dispensé en 2012 auprès de nombreuses crèches de la Ville et du Canton de Genève. Nous renouvelons ici nos remerciements à 100 Women in Hedge Funds qui nous a gratifié d'un don extrêmement important et a rendu ce projet possible. De plus, grâce à la Loterie Romande qui soutient généreusement la formation continue de l'équipe, nous garantissons des interventions de qualité. Que cette institution en soit ici remerciée!

Le plan de route? C'est développer nos activités de façon à recevoir mille nouvelles femmes d'ici fin 2015! Ce chiffre reste modeste par rapport aux près de 16'000 femmes que l'on estime, d'après les statistiques disponibles, être victimes de violence conjugale à Genève. Mais il représente une évolution significative des prestations mises à disposition par Solidarité Femmes.

Le nerf de la guerre? En langage contemporain, cela s'appelle la recherche de fonds et c'est aujourd'hui l'une de nos grandes occupations et l'une de nos principales préoccupations. D'une part, nous sommes en pleine discussion avec l'Etat de Genève pour le renouvellement de notre contrat de prestations. D'autre part, nous avons la volonté de récolter pas moins d'un million durant les trois prochaines années pour nous permettre de développer d'ambitieux projets.

Tout cela ne serait pas possible sans la confiance que nous accordent nos généreux donateurs, connus ou anonymes, individuels ou communautaires, privés ou publics: qu'ils soient ici remerciés pour leur soutien.

Je voudrais également adresser mes remerciements aux membres du comité démissionnaires: à *Jean Rossiaud* pour son appui dans nos réflexions stratégiques, à *Dominique Quiroga* pour son apport pédagogique, à *Anne-Florence Dami* pour sa contribution à la communication de Solidarité Femmes, et à *Marie-Agnès Laigre* pour son aide comptable et ses talents de formatrice en la matière.

Last but not least, au nom de nos usagères, du comité et en mon propre nom, j'adresse des remerciements très chaleureux à l'équipe qui, sous la houlette maintenant experte de *Béatrice Cortellini*, œuvre sans relâche dans tous les domaines: prestations aux usagères bien sûr, mais aussi présence dans le réseau, gestion administrative, comptable et financière de l'association, gestion de projets, recherche de fonds. Bravo et merci à toutes!

*Laurence Ody Berkovits*, présidente

---

## Rapport d'activité 2011

### Agir, communiquer, sensibiliser

Tout en poursuivant son action de terrain, Solidarité Femmes a entamé en 2011 une réflexion sur l'amélioration de sa façon de communiquer, l'accroissement de sa visibilité et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Cette réflexion s'est concrétisée dans quatre actions de communication directement utiles aux femmes victimes de violences conjugales : flyers d'information, enquête de satisfaction, nouveau site internet et module de sensibilisation.

Il s'est agi tout d'abord de transmettre aux femmes concernées les informations sur notre *pôle Accueil*. Pour ce faire, nous avons distribué à l'aide de notre réseau de partenaires un flyer de format A5. Ce document se veut simple et sans sensationnalisme. Un slogan interrogatif et général, « VIOLENCE CONJUGALE – Que faire ? », sur un fond d'un vert soutenu, s'adresse directement au lecteur-trice sans toutefois l'impliquer personnellement. Au

recto nous détaillons les différents moyens de contact que nous proposons.

Ce document a été diffusé à 249 partenaires sociaux. 1000 flyers ont aussi été mis à disposition du public dans le tram *prévention des violences domestiques*.

Nous avons élaboré un second flyer selon la même formule pour présenter notre prestation *Entretien mère-enfant(s)*. Le slogan « VIOLENCE CONJUGALE – Les enfants ne sont jamais épargnés » apparaît sur un fond orange et un motif d'escargot rappelle le monde de l'enfance. Sa distribution en crèche débutera en 2012.

Bien communiquer passe évidemment par l'écoute de l'autre. Les femmes qui viennent à Solidarité Femmes ont aussi des messages à nous transmettre. Pour la première fois, l'association a mené de façon systématique une *enquête de satisfaction* auprès des usagères à l'issue de leur premier entretien chez nous. Cette *démarche qualité* nous semble importante afin d'avoir un retour sur la première étape de

notre travail de terrain et de pouvoir rester en phase avec les demandes des consultantes.

Un des outils majeurs de la communication est notre *nouveau site internet* qui a été mis en ligne à la fin de l'année. Il était important de reprendre notre site préexistant dont le contenu, très technique et adapté aux professionnel-le-s et chercheur-euse-s, ne répondait en revanche pas aux besoins des femmes victimes de violence conjugale. Aux contenus plus pointus, nous avons ajouté un agenda pratique pour nos horaires de réception et de permanence téléphonique. Du point de vue de la forme, le travail graphique d'un professionnel a permis de gagner en convivialité.

Le bon accueil réservé à ces différentes initiatives dans le domaine de la communication nous conforte dans le fait qu'il faut poursuivre dans ce sens.

Dans sa pratique, l'association a depuis le début été sensible à la problématique des enfants vivant dans un climat de violence conjugale. Un

*module de sensibilisation* destiné aux professionnels-le-s de la petite enfance a été élaboré durant l'année 2011. Le projet a pour objectifs de développer une meilleure compréhension du phénomène de la violence conjugale, de son ampleur, de ses mécanismes et de ses impacts sur les enfants. Il s'agit également d'améliorer la détection des enfants vivant dans un environnement de violence conjugale et d'identifier le réseau de ressources genevois en lien avec la problématique.

## Panorama de l'aide directe à Solidarité Femmes

Nous avons choisi d'analyser l'année 2011 en la mettant en perspective avec ces cinq dernières années. En plus des données de 2011 et 2010, il est intéressant de présenter les chiffres de 2007, car ils ont servi de référence pour l'élaboration de l'actuel contrat de prestations que nous avons avec l'Etat de Genève (2009-2012).

Notre travail de terrain embrasse un champ varié d'activités: du premier accueil à la consulta-

tion psychosociale en passant par les groupes de parole, la consultation individuelle thérapeutique, mais aussi l'hébergement.

Le nombre de femmes ayant bénéficié d'une ou plusieurs prestations d'aide directe à notre centre est en légère augmentation. Il est à relever que le nombre de nouvelles situations de femmes venant consulter a augmenté de 58% depuis 2007. Nous y voyons la confirmation que nos prestations sont pertinentes dans le contexte de l'aide sociale genevoise.

### Le pôle Accueil

La structure d'accueil que nous avons mise en place vise à offrir aux usagères des portes d'entrées diverses et adaptées à leurs besoins.

Maillon fort de notre pôle Accueil, *la permanence téléphonique* est active quatre jours par semaine: les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17h. Depuis 2007, ce service a vu son volume d'appels augmenter de 28%. Les appels de femmes directement concernées se sont, quant à eux, accrus de 31 %.

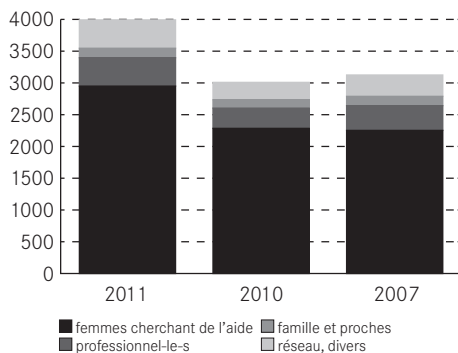
### Les chiffres de l'aide directe

	2011	2010	2007
<b>Total des femmes ayant utilisé une ou plusieurs prestations physiques</b>	<b>486</b>	461	480
<b>Dans le détail:</b>			
<b>Femmes venues en consultation</b>	<b>463</b>	429	440
<b>dont nouvelles situations</b>	<b>252</b>	223	160
<b>Femmes ayant participé à des activités de groupe</b>	<b>81</b>	41	81
<b>Femmes hébergées,</b>	<b>12</b>	10	15
<b>enfants les accompagnant</b>	<b>16</b>	14	16

## Volume des appels

	2011	2010	2007
<b>Nombre total d'appels</b>	<b>3993</b>	3009	3125

### Répartition des appels en fonction de leur nature



Parallèlement, nous proposons *une permanence sans rendez-vous*. Cette plage d'une heure hebdomadaire (16h-17h chaque mardi) permet un premier contact et donne la possibilité de poser une question précise.

Enfin, une *séance d'information collective* se tient chaque semaine le jeudi. Elaborée en collaboration avec le centre LAVI de Genève, la séance définit et explique le phénomène de la violence conjugale et présente les lois en vigueur sur ce sujet. Elle est destinée à un public varié : des femmes directement concernées, des proches ou parents de femmes victimes, des professionnel-le-s ou encore des étudiant-e-s.

Ces deux dernières « portes d'entrée » du pôle Accueil permettent une accessibilité dans d'autres types de cas : la permanence sans rendez-vous est adaptée aux femmes ne pouvant pas attendre un rendez-vous. Quant à la *séance d'information collective*, elle offre une approche de notre structure moins exposante qu'une rencontre en face à face puisque la femme n'a pas à prendre la parole.

### Les consultations individuelles

Après un premier entretien d'évaluation, l'usagère à la possibilité de s'engager dans un suivi d'entretiens psychosociaux et/ou psychologiques. Avec les entretiens psychosociaux, il

s'agit de soutenir l'usagère dans sa nouvelle situation de vie. Par exemple, l'accompagner dans la recherche d'un logement, d'un emploi ou encore dans ses éventuelles démarches judiciaires.

	2011	2010	2007
<b>Nombre de consultations</b>	<b>2165</b>	2005	1959

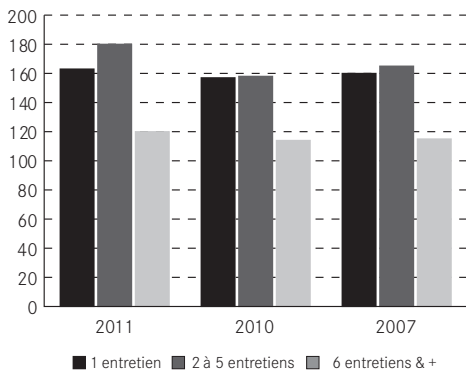
Nous tenons à offrir aux femmes victimes de violence conjugale des entretiens thérapeutiques toujours plus spécialisés afin de faire face aux traumatismes de la violence et accéder à de possibles reconstructions. Nous travaillons selon les approches thérapeutiques systémique et cognitivo-comportementale.

En 2011, nous avons délivré 206 entretiens de plus qu'en 2007, soit une augmentation de 11%. Cette croissance montre que nous répondons à un réel besoin des femmes victimes de violence conjugale. L'amplitude du suivi nous révèle que le travail de durée moyenne, entre 2 et 5 entretiens, est le plus fréquemment

utilisé par les consultantes (180 femmes soit 39% de l'ensemble des usagères de la consultation individuelle). En revanche, 163 femmes ont bénéficié d'un unique entretien d'évaluation et d'orientation (35%). Enfin, 120 femmes soit 26% se sont engagées dans un suivi long (de 6 entretiens à plus).

De manière générale, on note une augmentation de la continuité des accompagnements.

### Répartition des usagères en fonction de l'amplitude des suivis



Cela témoigne de la qualité du lien établi et du fait que les consultantes, se sentant mieux soutenues dès le début, sont moins enclines à interrompre leur démarche au sortir de la phase aigüe de la crise. L'utilisation systématique de techniques d'entretien motivationnel n'est probablement pas sans rapport avec ces constats.

### Les entretiens mère-enfant(s)

Le soutien de la qualité dans la relation entre la mère victime de violences conjugales et son/ses enfant(s) a toujours reçu toute l'attention de notre association. Ces entretiens permettent à la mère d'être à l'écoute des préoccupations et des questions de ses enfants qui peuvent dans ce cadre exprimer leur anxiété et leur insécurité par rapport à la situation de violence. En 2011, 161 entretiens ont été effectués auprès de 44 familles.

#### Entretiens mère-enfant(s)

	2011	2010	2007
<b>Nombre de mères</b>	<b>44</b>	52	30
<b>Nombre d'enfants</b>	<b>46</b>	44	49

### Les activités groupales

Parce qu'elle offre, notamment, la possibilité aux femmes de sortir de leur isolement, Solidarité Femmes propose ce type de prestation depuis plus de 20 ans. L'association assure la qualité des groupes par des formations continues et des supervisions spécialisées des intervenantes.

Les activités de groupe s'adressent aussi bien aux femmes hébergées dans notre foyer qu'aux usagères suivies dans notre centre de Montchoisy. Nous offrons des groupes de parole ainsi que d'autres activités spécialement destinées aux résidentes du foyer comme le groupe de gestion de vie commune ou encore les soirées *Découverte*. Nous organisons aussi ponctuellement des événements informels pour toutes les femmes intéressées : sorties familiales d'été et fête de Noël.

Le réseau social genevois proposant déjà diverses activités de sociabilisation, nous avons fermé le groupe informel *repas du mardi soir* au centre en 2010. En contrepartie, ces ressources ont été mises dans un groupe privilé-



giant l'accès rapide à l'information : la séance d'information collective hebdomadaire, un des maillons de notre pôle Accueil. Cette nouvelle prestation a permis de toucher 35 femmes de plus qu'en 2007.

En 2011, 81 femmes ont participé à des activités de groupes (groupes de parole, groupes de gestion du foyer, groupes informels, séances d'information collectives) et 154 personnes ont bénéficié d'une prestation collective.

### L'hébergement

Solidarité Femmes offre un refuge aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants pour une période de six mois maximum. Chaque résidente dispose d'une chambre privative pour elle et ses enfants et a accès aux installations collectives (cuisine, sanitaires, salon, salle de jeux).

L'hébergement est assorti de diverses prestations, comme l'entretien psychosocial, le groupe de gestion de vie commune, la soirée *Découverte* ou encore l'entretien mère-enfant(s).

### L'hébergement en chiffres

	2011	2010	2007
<b>Femmes hébergées</b>	<b>12</b>	10	15
<b>Enfants hébergés</b>	<b>16</b>	14	16
<b>Nuitées femmes</b>	<b>1'453</b>	1'184	1'302
<b>Nuitées enfants</b>	<b>1'666</b>	1'867	1'459
<b>Total nuitées</b>	<b>3'119</b>	3'051	2'761
<b>Durée du séjour moyen en jours</b>	<b>121</b>	118	87

Cette année encore, nous constatons que la durée moyenne des séjours s'allonge. Cela s'explique probablement par la longueur des procédures pénales et la pénurie de logements dans le canton. Cependant, comme notre structure propose la même capacité d'accueil qu'en 2007, moins de femmes peuvent bénéficier d'un hébergement.

### Actions auprès des réseaux directs et élargis

En parallèle de l'aide apportée aux femmes victimes de violence conjugale, Solidarité Femmes s'engage auprès des institutions partenaires directes, qu'elles soient sociales, médicales ou judiciaires. Nous sommes ainsi membre de divers comités (Centre LAVI Genève, Commission cantonale des violences domestiques entre autres). Nous privilégions la collaboration avec les institutions afin d'améliorer tant la coordination de l'aide directe que les réflexions de fond. Notre présence au comité du site internet romand [www.violencequefaire.ch](http://www.violencequefaire.ch) en est un exemple.

Dans le cadre du réseau élargi, nous conduisons une politique associative régulière. L'association est notamment membre de la DAO (Fédération Solidarité Femmes de Suisse et du Lichtenstein), du RAP/ FARGO (le Regroupement d'associations privées genevoises actives dans le domaine psychosocial et la Fédération des associations d'action sociale de Genève).



### Séance auprès des réseaux

	2011	2010	2007
<b>Total des séances</b>	<b>94</b>	84	113

Solidarité Femmes intervient également dans des lieux de formation tels que l'Université ou la Haute école de travail social. L'action de réseau élargi comprend également la communication au public (comme par exemple, le partenariat avec la Consultation cantonale sur les violences domestiques pour le tram *prévention des violences domestiques*), les publications et la recherche de fonds.

## Etude sur la maternité

Nous avons entamé en 2011 la première phase d'une recherche sur trois ans portant sur le parcours des mères dans un contexte de violence conjugale. En 2011, treize femmes ont participé à cette étude.

Ce travail permet de recueillir des informations pour mieux comprendre les impacts de la violence conjugale sur le rôle maternel et sur la relation mère-enfant (s) tout au long du parcours qui va du désir d'enfant à la situation actuelle. Lors d'un premier entretien semi-structuré, nous abordons avec les mères volontaires différents sujets comme le projet parental, la grossesse, le processus pour devenir mère ou encore l'impact de la violence tant sur l'enfant que sur les capacités à être parent. Grâce à cet entretien, nous recevons une information ciblée. Les questions, qui suivent le fil de vie de la femme, offrent une vision de qualité du rapport de la mère à sa maternité.

La consultante participe ensuite à un entretien dit de restitution. A cette occasion, des éléments

significatifs sont transmis à la mère qui a la possibilité de les mettre en lien avec ses questionnements et de réfléchir différemment sur son rôle de mère. Ce bilan permet aux femmes de relier différentes périodes de leur vie qui, jusqu'ici leur paraissaient distinctes, et de donner un sens à cette nouvelle configuration. Si la participante le souhaite, elle pourra être conseillée et orientée vers un suivi à Solidarité Femmes ou dans une autre structure d'aide du canton.

## Démarche qualité: évaluation du premier entretien par la consultante

Afin de proposer aux femmes des prestations toujours plus adéquates et de répondre au mieux à leurs demandes, Solidarité Femmes a mis en place un outil pour mesurer la satisfaction de ses usagères après leur premier entretien en face à face.

A l'issue de cette consultation, un questionnaire de satisfaction est rempli par les femmes qui le souhaitent, anonymement et hors de la

## Module de sensibilisation.

«Enfants vivant dans un climat de violence conjugale ; quels soutiens les professionnel-le-s de la petite enfance peuvent-ils apporter aux enfants et à leur famille?»

CORTELLINI Béatrice<sup>1</sup>,  
LANFRANCHI Anne<sup>2</sup>,  
VILLACASTIN Béatrice<sup>3</sup>

La mission que Solidarité Femmes s'est assignée est bien connue : procurer une aide sociale, psychologique et psychothérapeutique aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants. Mais l'association a également pour vocation de sensibiliser et de former les professionnel-le-s à la problématique de la violence conjugale.

Dans cette optique, et grâce à la donation d'une association privée, un module de sensibilisation destiné aux professionnel-le-s de la petite enfance a été mis en place. Ces professionnel-le-s peuvent en effet être confrontés directement aux problèmes résultant pour l'enfant d'un

climat de violence au sein de la famille. Après avoir dessiné les contours du phénomène, nous retracerons l'élaboration du projet, sa mise en œuvre, et ses premiers résultats.

### Les enfants exposés à la violence conjugale : un état des lieux du phénomène

On le sait, la période de la grossesse, la naissance, ainsi que les premières années de vie sont déterminantes pour le développement de l'enfant. Mais c'est aussi à ces moments-là que les parents sont souvent soumis à un stress accru, en raison des soins très accaparants et de l'aide requis par les nourrissons et les enfants en bas âge. Et même s'il faut rappeler que la violence conjugale peut apparaître à n'importe quel stade de la vie, il convient cependant de souligner qu'elle commence souvent dès la première grossesse (Vouche, 2009).

Quant aux enfants, ils ne sont jamais épargnés. Ils sont des victimes directes de la violence conjugale. Plus précisément, comme l'ont décrit plusieurs chercheurs (Sudermann et Jaffé, 1999; Vouche, 2009) ils y sont « exposés » parce qu'ils voient et qu'ils entendent, ainsi que parce qu'ils observent les effets de la violence conjugale sur la mère, et finalement vivent dans un climat de peur et de terreur.

Et le phénomène est loin d'être marginal. Selon une étude de l'association Stop violence en France en 2003 (Ovaere & al., 2007), 40 à 80 % des enfants de femmes victimes de violences conjugales y étaient exposés. Plus globalement, il est aujourd'hui admis que 10 à 30 % de tous

<sup>1</sup> Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

<sup>2</sup> Educatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA

<sup>3</sup> Psychologue dipl. FSP, certifiée en aide aux victimes FSP et en guidance interactive UNIGE



les enfants sont témoins de violences conjugales. Ce qui représente, selon les estimations de l'UNICEF (2007), entre 133 et 275 millions d'enfants à travers le monde.

Quant aux conséquences de ces expositions, différentes études font état de troubles du développement et d'autres préjudices spécifiques de la santé psychique des enfants qui peuvent entraîner des séquelles à long terme (Le Goff, 1999; Lehmann, 1997). Plus généralement, il y a consensus dans les recherches actuelles pour affirmer que l'exposition à la violence conjugale a des effets néfastes sur le développement de l'enfant. Une méta-analyse réalisée en 2007 par l'Observatoire national français de l'enfance en danger (Ovaere & al., 2007), regroupant de nombreuses études et des sources différentes, est venu le confirmer.

On peut donc conclure que la simple présence de la violence dans le foyer suffit à désorganiser le développement de l'enfant. Comment y remédier? Le Programme national pour la protection de l'enfant, réalisé par la Fondation

Suisse pour la Protection de l'Enfant en 2009, répond ainsi: « Pour améliorer durablement la situation des filles et des garçons affectés par la violence domestique, deux axes d'action sont primordiaux: la prévention et le soutien. Ces deux axes ont des incidences sur la formation initiale et continue des professionnel-le-s (...) »

### De l'élaboration et la mise en œuvre du projet aux premiers résultats

Mais pour que les professionnel-le-s de la petite enfance puissent réagir de manière appropriée, ils doivent disposer d'outils pratiques adéquats. Ils devraient également très bien connaître les prestations offertes localement et leur fonctionnement.

Dans un premier temps, nous avons mené des interviews avec des experts de la petite enfance, recensé les besoins et rencontré les autorités concernées ainsi que les directrices et directeurs de crèches de la Ville de Genève. Les professionnel-le-s de la petite enfance, qui

reçoivent en première ligne les familles vivant des situations de violence conjugale, doivent faire face aux impacts de ces violences dans des situations complexes. Ils avouent fréquemment manquer de repères pour appréhender ces problématiques.

Or après la famille, le lieu d'accueil de la petite enfance est la sphère de développement la plus importante pour l'enfant. Souvent, c'est son seul refuge sécuritaire sur le plan émotionnel et physique. La relation positive que l'enfant va pouvoir instaurer avec des adultes qui comptent pour lui constitue un facteur de protection non négligeable. En somme, les structures d'accueil de la petite enfance comptent parmi les facteurs de protection qui viennent contrebalancer les facteurs de risque engendrés dans les familles vivant dans un contexte de violence conjugale (Fortin & al., 2002).

Au vu de l'importance de l'enjeu, il nous est donc apparu nécessaire de créer des liens durables avec les institutions de la petite enfance, en offrant dans une première étape des séances

de sensibilisation particulièrement destinées à ces professionnel-le-s.

Les objectifs poursuivis dans ces séances sont au nombre de quatre :

1) Développer une meilleure compréhension du phénomène de la violence conjugale, de son ampleur, de ses mécanismes et de son impact sur les enfants.

2) Améliorer la détection des enfants qui vivent dans un contexte de violence conjugale et offrir des connaissances ciblées pour faire face aux situations qu'ils rencontrent.

3) Identifier le réseau de ressources genevois en lien avec cette problématique afin d'optimiser l'orientation.

4) Permettre des échanges entre les équipes professionnelles et les intervenants spécialisés dans la violence conjugale afin de répondre au mieux aux questionnements de chacun.

Le programme, rendu possible par une donation des 100 Women in Hedge Funds, prévoit des rencontres avec les équipes professionnelles de toutes les structures d'accueil de la petite enfance du canton. Il va sans doute s'étendre sur plus d'une année. Nous avons débuté le 23 janvier 2012, et au 31 mai de la même année, dix-neuf présentations réunissant trente structures ont déjà eu lieu (il y a souvent des regroupements de structures pour ces présentations). Des propositions de rencontres ont été envoyées à toutes les structures du canton. Pour l'heure, l'action a touché des crèches de la Ville ainsi que de quatre autres communes genevoises.

Ces modules de sensibilisation se déroulent sur le lieu de travail, pendant les heures de colloques. Un diaporama sert de base à la présentation et permet de lancer la discussion. Un dépliant et du matériel pédagogique sont également mis à disposition. Pour l'heure, comme le démontre un questionnaire de satisfaction, l'écho de ces rencontres est tout à fait excellent auprès des plus de 400 professionnels touchés.

A noter par ailleurs que cette campagne nous permet aussi de rendre attentifs les parents concernés aux prestations de soutien dont ils peuvent bénéficier, à l'aide d'affichettes apposées dans les crèches.

## Evolution du projet et développement des synergies avec les partenaires

A moyen terme, il s'agira d'évaluer l'impact de cette sensibilisation. Une évaluation à six mois est prévue avec les équipes rencontrées afin de savoir en quoi le module de sensibilisation a modifié les pratiques. Plus important encore, nous ambitionnons de maintenir les contacts, de favoriser des échanges ultérieurs, d'avoir des personnes de référence pour discuter de situations concrètes, de créer des synergies. Ainsi, en comprenant mieux le phénomène de la violence conjugale, en se montrant sensibles à cette question, les crèches et autres garderies deviendront des partenaires indispensables du réseau genevois en la matière.

L'enjeu est important, car, il faut le répéter, les structures de la petite enfance constituent un maillon essentiel dans l'accès à l'information dispensée aux mères victimes de violences conjugales. Alors que cette violence isole, les lieux d'accueil des enfants sont souvent le seul réseau extérieur que la famille fréquente au quotidien. Après de ces professionnels, les parents trouveront un accueil attentif et sensibilisé, un relais possible vers des prestations spécialisées.

### Remerciements

Chris Parson, enseignant à l'Université de Genève en formation d'adultes et membre du Comité, pour son accompagnement tout au long de ce projet.

Dominique Von Burg, journaliste et membre du Comité, qui a apporté son aide à la rédaction de cet article.

Ce projet a été rendu possible grâce à la généreuse donation de 100 Women in Hedge Funds

### Bibliographie

Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant. (2009). *Proposition en vue d'un Programme national pour la protection de l'enfant*. PNE 2010-2020. Rapport final.

Fortin, A., Trabelsi, M. & Dupuis, F. (2002). *Les enfants témoins de violence conjugale : analyse des facteurs de protection*. Document synthèse, Montréal, Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP).

Le Goff, J.-P. (1999). *L'enfant, parent de ses parents*. Paris: Ed. L'Harmattan.

Lehmann, P. (1997). *The Development of Posttraumatic Disorder in a Sample of Child Witnesses to Mother Assault*. Journal of Family Violence. 123, 241-257.

Ovaere, F., Sardo-Infirri, S., Touahria-Gaillard, A. & Lévy, J.-M. (2007). *L'impact de la violence conjugale sur les enfants*. Revue critique de la littérature. Observatoire national de l'enfance en danger.

Sudermann, M. & Jaffe, P. (1999). *Les enfants exposés à la violence conjugale et familiale : Guide à l'intention des éducateurs et des intervenants en santé et en services sociaux*. Ottawa: Santé Canada, pour l'Unité de la prévention de la violence familiale

UNICEF & Union Interparlementaire. (2007). *Éliminer la violence à l'encontre des enfants*. Guide à l'usage des parlementaires. N°13.

Vouche, J. P. (2009). *De l'emprise à la résilience*. Paris: Editions Fabert.

présence de l'intervenante. Les questionnaires sont ensuite déposés dans une urne dans la salle d'attente. Les réponses synthétisées (100 questionnaires dépouillés) ci-dessous nous encouragent à poursuivre notre travail :

Le 90 % de réponses « très satisfaite » à la question 1 reflète la qualité de la relation et du soutien ressentie pendant la première consultation.

L'adéquation des stratégies de transmission d'information, alors même que les femmes sont

le plus souvent en état de stress aigu, est mise en évidence par le taux de réponses positives à la question 3 (79%).

Finalement, à la question « Si une personne de votre entourage rencontrait une situation de violence conjugale, lui recommanderiez-vous Solidarité Femmes ? », 96 % des consultantes ont répondu par l'affirmative. Ce résultat est particulièrement motivant puisqu'il témoigne de la confiance que la majorité des femmes nous accorde.

Dans ce questionnaire, nous avons également demandé aux femmes comment elles avaient eu accès à Solidarité Femmes. Il est à noter qu'elles ont été majoritairement orientées vers nous par les services sociaux et le centre LAVI. Par ordre de fréquence, viennent ensuite l'entourage, puis les services médicaux. L'utilisation d'Internet est une autre porte d'accès qui se place juste devant les services judiciaires. Ces informations nous sont précieuses pour réfléchir à la manière de développer certains partenariats.

Question	très bien	bien	suffisant	insuffisant	sans réponse
1. Je suis satisfaite de ce 1 <sup>er</sup> entretien	90	7			3
2. Je me suis sentie soutenue dans ma situation	82	14			4
3. L'information reçue était claire et pertinente	79	12	3		6
4. L'entretien m'ouvre de nouvelles perspectives	72	18	5		5
5. Si une personne de votre entourage rencontrait une situation de violence conjugale, lui recommanderiez-vous Solidarité Femmes ?	96	1			3

---

## La formation à Solidarité Femmes

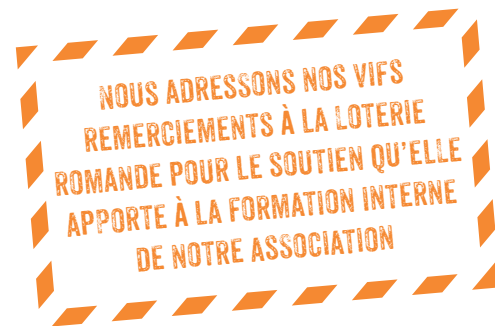
Notre association croit à la nécessité de la formation continue pour ses collaboratrices afin de maintenir la qualité de son action. L'amélioration constante des compétences est un véritable apport à notre travail auprès des femmes victimes de violence conjugale. Il s'agit de parfaire nos outils et de les faire évoluer. En 2011, neuf collaboratrices ont suivi des formations universitaires ou autres.

Dans le même esprit, les collaboratrices bénéficient régulièrement de supervisions collectives conduites par des psychothérapeutes FSP. Elles permettent à l'équipe de réfléchir à sa pratique et d'améliorer le travail de terrain. Trois types de supervision abordent différents aspects de notre activité : la supervision de cas précis, la supervision de groupe et la supervision de cas en lien avec la consultation mère-enfant(s).

En outre, une journée d'étude interne s'est tenue le 2 novembre 2011, au cours de laquelle

nous avons réfléchi sur divers aspects de notre travail au sein de l'association. Cela a été également l'occasion de faire un bilan une année après la restructuration et de poser les premiers fondements de la nouvelle vision de l'association.

Enfin, notre association estime qu'elle peut partager son expertise dans le domaine de la violence conjugale. C'est pourquoi, elle a accueilli une stagiaire psychologue dipl. FSP et une employée Projet Première Expérience (PPE+) en 2011. Certaines de ses collaboratrices suivent et conseillent des étudiant-es de la Haute école de travail social (HETS) et de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) lors de l'élaboration de leur travail de fin d'étude. Trente-quatre étudiant-es ont ainsi pu bénéficier de ce support en 2011.





## Publications

### « Avec ces deux-là, on peut s'attendre à tout »



Ce livre raconte l'histoire d'une famille où, insidieusement, la violence fait irruption dans le couple et va rendre chaotique leur quotidien. Elle met en évidence la place des enfants et les relations familiales qui s'instaurent. En priorité destiné aux enfants, ce livre illustré de 25 dessins est également une lecture pour la famille et les professionnels. Il a été écrit par Anne Lanfranchi (Solidarité Femmes) et illustré par Anne Wilsdorf, illustratrice et auteure bien connue. De plus, le chanteur et compositeur suisse Polar nous a fait l'honneur de parrainer ce livre. Ce livre est gratuit grâce à la contribution financière d'Oméga. Tout don à l'association Solidarité Femmes reste le bienvenu. Si vous désirez commander ce livre, merci de nous renvoyer ce coupon ou de nous contacter par mail [al@solidaritefemmes-ge.org](mailto:al@solidaritefemmes-ge.org)

Nom, Prénom, institution : .....

Adresse : .....

N° postal, lieu : .....

Je désire .....exemplaire(s) du livre

Date et signature : .....

Solidarité Femmes 46, rue de Montchoisy 1207 Genève Tél: 022 797 10 10

**RETROUVEZ LA LISTE COMPLÈTE  
DE NOS PUBLICATIONS SUR  
[WWW.SOLIDARITEFEMMES-GE.ORG/PUBLICATIONS](http://WWW.SOLIDARITEFEMMES-GE.ORG/PUBLICATIONS)**

# Bilan et comptes 2011



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale ordinaire  
des membres de

## L'Association Solidarité Femmes, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Solidarité Femmes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts, et à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF).

A. Gautier, Société Fiduciaire SA  
Antoine Gautier,  
Expert-comptable diplômé  
Agrément No 100651

Genève, le 26 mars 2012  
1000 - 1011/2012/03 - 010

Annexes : - comptes annuels  
(bilan total CHF 304'370.64, compte de profits et pertes, tableau de variation des capitaux permanents, tableau de financement, annexe aux comptes)

# Bilan au 31 décembre 2011

ACTIF	2011	2010	PASSIF	2011	2010
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>					
<b>Liquidités</b>			<b>Fonds étrangers</b>		
Caisse	1'407.15	1'127.50	Créanciers sociaux	36'491.95	18'788.90
CCP « Commercial »	109'488.59	251'433.33	Créanciers divers et charges à payer	13'276.90	10'697.40
CCP « Association »	401.15	-18.15	Provisions	19'900.00	122'826.00
CCP « 100 Women in HF »	165'327.44	151'251.09	Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	9'550.71	10'298.42
	<b>276'624.33</b>	<b>403'793.77</b>	<b>TOTAL FONDS ETRANGERS A COURTTERME</b>	<b>79'219.56</b>	<b>162'610.72</b>
<b>Créances à court terme</b>			<b>Fonds affectés</b>		
Impôts anticipés	106.65	265.74	Communication & Visibilité	30'308.70	30'308.70
Créances hébergement	13'542.00	13'542.00	Formation	-	-
	<b>13'648.65</b>	<b>13'648.65</b>	Fonds Hans Wilsdorf (équipements)	5'942.01	18'523.99
<b>Actifs transitoires</b>			Fonds 100 WHF	110'984.84	154'116.44
Charges payées d'avance	803.40	797.80	Fonds Loterie Romande	23'540.36	72'450.30
Produits à recevoir	7'352.25	31'807.25	Fonds aménagement & déménagement	4'777.90	-
	8'155.65	32'605.050	Fonds Sensibilisation	21'792.00	-
			Fonds Internet	-	-
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>298'428.63</b>	<b>449'135.56</b>	<b>TOTAL FONDS AFFECTES</b>	<b>276'994.33</b>	<b>85'185.80</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			<b>Fonds propres</b>		
<b>Immobilisations</b>			Fonds propres reportés	24'621.47	-
Mobilier, matériel & installations affectés	41'305.45	41'305.45	Correction de bilan d'entrée	-	24'621.47
./.. Fonds d'amortissements	-35'363.44	-22'781.46	Réserve « Part de subvention non dépensée »	3'183.79	3'433.03
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>5'942.0</b>	<b>18'523.99</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>27'805.26</b>	<b>28'054.50</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>304'370.64</b>	<b>467'659.55</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>304'370.64</b>	<b>467'659.55</b>

# Compte de profits et pertes au 31 décembre 2011

<b>PRODUITS</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>Subventions</b>		
Etat de Genève	726'000.00	726'000.00
Communes genevoises	16'515.00	22'000.00
	<b>742'515.00</b>	<b>748'000.00</b>
<b>Subventions en nature</b>		
Mise à disposition de locaux	115'472.00	115'472.00
Association Partage	6'010.10	9'720.10
	<b>121'482.10</b>	<b>125'192.10</b>
<b>Dons &amp; cotisations affectés</b>		
Don Gala 100 WHF	8'893.40	154'116.44
Don Loterie Romande	-	104'500.00
Entreprises et fondations	22'199.45	-
Dons Privés	17'510.00	-
	<b>48'602.85</b>	<b>258'616.44</b>
<b>Dons &amp; cotisations non affectés</b>		
Entreprises et fondations	-	8'800.00
Dons Privés	-	22'829.32
	-	<b>31'629.32</b>
<b>Revenus propres</b>		
Hébergements foyer	59'508.45	85'917.00
Participation des usagères	455.00	245.00
	<b>59'963.45</b>	<b>86'162.00</b>
<b>Autres produits</b>		
Utilisations de provisions	102'926.00	25'000.00
Dissolution réserve pour déficits futurs	519.50	4'467.85
	<b>103'445.50</b>	<b>29'467.85</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'076'008.90</b>	<b>1'279'067.11</b>

# Compte de profits et pertes au 31 décembre 2011

CHARGES	2011	2010		
<b>Charges de personnel</b>			<b>Autres charges d'exploitation</b>	
Salaires et charges sociales	855'374.50	765'125.45	Dotations aux provisions	- 5'234.00
Formation et supervisions	41'317.75	28'101.00	Frais généraux divers et charges sur ex. ant.	- 117.40
Autres charges de personnel	1'274.65	-		
	<b>897'966.90</b>	<b>793'226.45</b>		
<b>Frais d'administration</b>			<b>Amortissements</b>	
Frais administratifs & divers	11'383.88	8'375.47	Dotations aux amortissements	12'581.98 12'581.86
Téléphones, fax & internet	9'520.05	10'633.90		
Consommables & maintenance Info.	8'050.90	10'019.60		
Frais comité & séances	906.30	1'387.05		
Assurances	4'363.10	4'362.85		
Honoraires	21'791.05	3'778.00		
Frais de déplacement	73.80	-		
	<b>56'089.08</b>	<b>38'556.87</b>		
<b>Monchoisy</b>				
Loyers	115'472.00	115'472.00		
Charges & intendance	26'147.20	27'614.80		
	<b>141'619.20</b>	<b>143'086.80</b>		
<b>Activités</b>				
Foyer	2'406.20	1'426.70		
Montchoisy	1'365.25	4'756.25		
Traductions & autres frais	3'583.25	6'273.40		
Sorties Mères-Enfants	2'984.45	2'178.90		
	<b>10'339.15</b>	<b>14'635.25</b>		
<b>Foyer</b>				
Intendance & entretien	11'741.75	10'395.00		
Sécurité	4'530.60	4'629.80		
Aménagement & déménagement femmes	682.10	-		
	<b>16'954.45</b>	<b>15'024.80</b>		
			<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'156'654.36 1'049'218.98</b>
			<b>REPORT TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'076'008.90 1'279'067.71</b>
			<b>REPORT TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'156'654.36 1'049'218.98</b>
			<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTES</b>	<b>-80'645.46 229'848.73</b>
			Utilisations des fonds affectés	124'001.92 66'807.91
			Dotations à des fonds affectés	-44'353.40 -258'616.44
			<b>Résultats des fonds affectés</b>	<b>79'648.523 -191'808.53</b>
			<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION</b>	<b>-996.94 38'040.20</b>
			Part du résultat revenant au subventionneur	747.71 -28'530.00
			<b>RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION</b>	<b>-249.24 9'510.20</b>

## Nous contacter



Toutes nos prestations, à l'exception de l'hébergement, sont gratuites.

46, rue de Montchoisy  
1207 Genève  
<http://www.solidaritefemmes-ge.org/>  
[info@solidaritefemmes-ge.org](mailto:info@solidaritefemmes-ge.org)  
Téléphone : 022 797 10 10  
Fax : 022 718 78 30

### Permanence téléphonique

**022 797 10 10**

les lundis, mardis, jeudis, et vendredis  
entre 14h et 17h

### Permanence sans rendez-vous

tous les mardis entre 16h et 17h

### Séance d'information collective

tous les jeudis à 9h  
(sans rendez-vous, durée 1h)

### Bus 2 et 6 :

Arrêt « Vollandes »

### Bus 9 :

Arrêt « 31 décembre »



# Remerciements

**Au Canton de Genève** qui assure la plus grande part du budget de fonctionnement et garantit la pérennité de l'action associative.

**A la Ville de Genève** qui met gracieusement à disposition les locaux permettant ainsi à Solidarité Femmes de remplir sa mission d'aide sociale et psychologique aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants.

**Aux communes genevoises** qui, par leurs subventions régulières ou occasionnelles, reflètent la vocation cantonale de l'association et soutiennent sa mission :

Avully; Carouge; Choulex; Collex-Bossy; Collonge-Bellerive; Confignon; Gy; Laconnex; Lancy; Meinier; Onex; Plan-les-Ouates; Presinge; Puplinge.

**Aux entreprises, fondations et associations** qui, par leurs services ou leurs dons, ont contribué à la réalisation de nos objectifs :

100 Women in Hedge Funds; Association Les Trinitaires Genève; Association Un enfant un cadeau; Cargill International S.A.; Catholic Women's Club; Club des Cernoises; Club des Dames du Golf d'Esery; Fonctionnaires du département travaux publics; Givaudan Suisse S.A.; Partage Partenariat alimentaire genevois; Walter Matter S.A.

**A nos membres, donateurs et donatrices**  
AESCHLIMANN MAGNIN Evelyn; AIREY Maria Candida; ANDERFUHREN Marie Cécile; BEER Roger; BERKOVITS-ODY Laurence; BERSIER Anne-Lise; BERTANI Lorella; BOILLAT Jacqueline; BOIMOND Pierre; BREITLER Christine; BUCHS Valérie; BUDRY Marie; BURGER Sandrine; BURKE Mildred; BURNAND Jacqueline; CAMPOS-FISCH Lyola; CAVIEZEL STILLWAGON C.; CHARLIER PUTALLAZ Claudine; CHATAGNY David; CHATAGNY SIERRO Monique; CHAUDIEU Anne; COLOMB WEISS Isabelle; COMTE BRENNAN Phyllis; COMTE Jeanne; CORTELLINI René; DE MOERLOOSE Corinne; DE PERROT Françoise; DE WILDE Gabrielle; DEL VAL Paloma; DELETRA Nuria; DEVAUD Jeanne; DIAS Anne; DORIG Bernice et Johann; DUCRET Elisabeth; FEDELE Claudio; FELDER Dominique; FLEURY Marie-Françoise; FONTAINE Chantal; FORTUNA Marina; FRIEDLI Gillian; GAVIN Catherine; GERMAN Isabelle; GUIGNET Alain; GUINOT Serge; HÄRING Albert-Luc; HEREDIA Aurélio; HOROWITZ CHALLANDE Sylvie; HOSTETTLER Josette; JOLIAT Victor; KASME Bénédicte Tania; KERN Ilse; LAMBOTTE Gabrielle; LANFRANCHI Michel; LANGER Marcelle; MATHYS Sylvie; MAURON Claudine; MENDEZ Daniela; MEZZADONNA Nicole; NAEF Laurence; ODIER-GAUTHIER Morgane; PARINI Lorena; PAYOT ZEN-RUFFINEN Francine; PLUME Amélie; RAVANO MELLI Laura; REYMOND Evelyn; ROBERT Anne;

ROD-GRANGE Elisabeth; ROTH-BERNASCONI Maria; ROUGE Stella; RUIZ Daniel; SIERRO Antoine; SOMMARUGA Carlo; SORDET Véronique; SURBER Beatrix; TALLEUX Denise; TSCHOPP Françoise; VERANNEMAN Jillian; VIOTTO Alba; WICKY Marianne; WICKY Nelly; WIESNER ROCH Ines; WILLARD Poppy, ainsi que toutes celles et ceux qui ont voulu garder l'anonymat.

## Graphisme

ATELIER XL, Thomas Grand

## Impression

Imprimerie Genevoise SA

## Solidarité Femmes

46, rue de Montchoisy

1207 Genève

tél. 022 791 10 10

fax 022 718 78 30

## Pour vos dons

CCP 12-2961-6

IBAN CH15 0900 0000 1200 2961 6

[WWW.SOLIDARITEFEMMES-GE.ORG](http://WWW.SOLIDARITEFEMMES-GE.ORG)

